

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Travail de nuit (art. 17 LTr)

- easyRentacar (UK) Ltd, Londres, Succursale de Genève, 1215 Genève 15
location d'automobiles
1 ho ou f
30 décembre 2001 au 4 janvier 2003
- Siemens Suisse SA, Siemens Schweiz AG, 8047 Zürich
interventions d'urgence sur le système Polycom (réseau national sécurisé de télécommunication) sur tout le territoire suisse
5 ho ou f
3 mars 2002 au 8 mars 2003

Travail du dimanche (art. 19 LTr)

- easyRentacar (UK) Ltd, Londres, Succursale de Genève, 1215 Genève 15
location d'automobiles
6 ho ou f
30 décembre 2001 au 4 janvier 2003
- Siemens Suisse SA, Siemens Schweiz AG, 8047 Zürich
interventions d'urgence sur le système Polycom (réseau national sécurisé de télécommunication) sur tout le territoire suisse
5 ho ou f
3 mars 2002 au 8 mars 2003
- Hertz SA, 1201 Genève
location d'automobile
16 ho ou f
30 décembre 2001 au 1^{er} janvier 2005

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50)

2 avril 2002

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	13
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	02.04.2002
Date	
Data	
Seite	2550-2550
Page	
Pagina	
Ref. No	10 126 183

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.